

RUBRIQUE PROFESSIONNELLE

La responsabilité de la rubrique professionnelle est assurée par le Docteur Jean-Yves Audureau, le Docteur Jacques Baudoux, le Docteur André Monroche, le Docteur Maris-Carole Porte et le Docteur Gilbert Pérès. Tout courrier relatif à cette rubrique doit être adressé au siège de la revue Cinésiologie, 60 bd de Latour Maubourg, 75007 Paris, avec la mention du correspondant que vous désirez joindre.

Interview d'un médecin libéral exerçant exclusivement la médecine du sport.



Docteur Marc ROZENBLAT
25 avenue Gustave Péreire 77330 OZOIR LA FERRIERE

Cinésiologie : Qu'est-ce qui vous a motivé à exercer exclusivement en médecine du sport et en libéral ?

Dr Rozenblat : J'ai toujours voulu ne faire que ça. Ancien sportif, j'ai fait médecine pour m'occuper uniquement de mes collègues sportifs.

Cinésiologie : Quel type de sport pratiquez-vous et quels ont été les traitements spécifiques que vous exerchiez auprès de vos collègues sportifs ?

Dr R : J'ai pratiqué la gymnastique aux agrès. A l'époque, je ne faisais aucun traitement puisque je n'étais pas médecin. Mais du fait de mes études, j'avais des facilités pour conseiller mes collègues gymnastes lors de notre pratique gymnique.

Cinésiologie : Et maintenant, qu'est-ce que vous faites auprès de ces gymnastes de façon plus particulière ?

Dr R : De la formation, notamment pour les entraîneurs. Du suivi de terrain pour les gymnastes de bon et de haut niveau. Egalement de l'encadrement médical de compétitions comme dans tous les autres sports.

Cinésiologie : Quels sont les autres types de sportifs que vous suivez actuellement ?

Dr R : Essentiellement des sportifs qui pratiquent dans le milieu artistique comme le patinage et la danse. Je suis et encadre aussi des sportifs qui participent à des manifestations régionales de sports de ballon comme le football, le rugby, le basket-ball,... de sports de raquette comme le tennis, le squash,... et exceptionnellement des matchs de boxe, des tournois de judo ou d'autres sports un peu moins pratiqués dans ma région.

Cinésiologie : Est-ce que vous vous êtes affiliés à une Fédération sportive ?

Dr R : Une seule, la gymnastique.

Cinésiologie : Est-ce que vous avez des responsabilités sur le plan médical dans le cadre de cette Fédération ?

Dr R : Aucune.

Cinésiologie : Pourquoi ?

Dr R : Disons,... "mauvaise compréhension" avec les responsables nationaux.

Cinésiologie : Il s'agit donc simplement d'une mauvaise relation avec cette Fédération mais cela pourrait mieux fonctionner avec une autre Fédération ?

Dr R : Tout à fait. D'ailleurs, je travaille avec certaines fédérations sur le plan uniquement médical.

Cinésiologie : Alors, d'une façon plus générale, qu'est-ce que vous conseilleriez à des médecins, surtout des jeunes médecins, pour qu'ils s'orientent vers l'exercice de la médecine du sport ?

Dr R : S'ils ne sont pas déjà connus du milieu sportif, il est probablement très difficile d'exercer exclusivement cette compétence.

Ce que je leur conseillerai, c'est d'être sur le terrain et d'entrer en rapport aussi bien avec les responsables de Club, administratifs et techniques, qu'avec les sportifs.

Cinésiologie : Est-ce que vous rencontrez quelques difficultés pour l'exercice de votre spécialité, notamment auprès des organismes sociaux, précisément de la Sécurité Sociale ?

Dr R : La médecine du sport n'est pas du tout reconnue comme spécialité en France. J'ai donc eu des difficultés de reconnaissance sur le plan de l'exclusivité notamment vis à vis de mon Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins qui a difficilement admis que je pouvais exercer exclusivement cette compétence. Vis à vis des administrations comme la Sécurité Sociale, je suis toujours considéré comme un omnipraticien. Vis à vis de mes confrères, je suis allé à leur rencontre pour leur expliquer que je ne pratiquerai qu'exclusivement la médecine et la traumatologie liées aux sports et que de ce fait, pour qu'il n'y ait aucune ambiguïté vis à vis de leur clientèle, si c'était possible, je ne participerai pas aux visites à domicile dans la ville.

Cinésiologie : Alors, toute dernière question, qu'attendez-vous du Syndicat National des Médecins du Sport ?

Dr R : Ce que j'en attends, si c'est possible, c'est une aide pour la reconnaissance de la Médecine du Sport aussi bien en France qu'en Europe.

Cinésiologie : Et enfin de la revue Cinésiologie ?

Dr R : Une aide sur toute l'avancée actuelle dans le domaine de la médecine et de la traumatologie du sport.

Propos recueillis par A.M.

EN BREF...

EXAMENS BIOLOGIQUES URINES

Lu dans la Lettre de FSGT. Bénévolat et sport : Quel avenir ? N° 12 février 94. A lire.

Annnonce du Salon International de l'Information médicale et du livre médical du 16 au 20 avril 1994 à Alger. Renseignements : SAFEX, Société Algérienne des Foires et Expositions. R.P. 656 ALGER GARE

Nous sommes heureux d'apprendre que plusieurs commissions médicales de fédérations françaises sportives ont abonné plusieurs de leurs membres à Cinésiologie pour l'année 1994. Il s'agit en particulier de l'Ufolep qui a abonné 6 de ses membres pour l'année 1994 et de la Fédération Française de Boxe Française Savate et D.A. (3 abonnés). Si toutes les commissions médicales des fédérations faisaient de même...

Lu dans le Journal Officiel du 13 janvier 1994 la nomination de Mr Henry Boério, en tant que Directeur de l'Institut national du sport et de l'éducation physique à compter du 1er janvier 1994, en remplacement de Monsieur Jacques Donzel. Toutes nos vives félicitations et nos meilleurs vœux de succès au nouveau responsable de l'INSEP.

Lu dans l'Economie du Sport du 16 février 1994, N° 245, un article concernant le régime social et fiscal du sport... et des sportifs.

La totalité des questions CES-Capacité (17 questions) publiées dans Cinésiologie peut être obtenue en écrivant à Cinésiologie, 1 rue d'Alsace, 49100 Angers. Joindre 200 FF frais d'envoi compris.

Annnonce d'une formation de haut niveau sur le thème "Physiologie et Pathologie du sport" par le Pôle Européen d'enseignement à distance, CNED 7, rue du Clos Courtel, 35050 Rennes Cédex, Tél : 33.99.25.13.30, Fax : 33.99.38.43.89.. Pour tous renseignements, s'adresser à Madame Laurence Mousset.

Vient de paraître : médecine du sport pour le praticien. Hugues Monod, Richard Amoretti et Jacques Rodineau. Collection Pour le Praticien. 432 page, 253 figures, 30 tableaux 21 x 27. 400 FF.TTC. Editions Masson.

- Vient de paraître un arrêté du 29 novembre 1993 portant nomination à la Commission Nationale de lutte contre le dopage (mise à jour de la liste). Dans cet arrêté le Professeur J. Paul Escande est renouvelé dans ses fonctions de Président de la Commission Nationale de lutte contre le dopage.

- La nouvelle liste des spécialités pharmaceutiques françaises contenant des substances dopantes vient d'être éditée (novembre 93). Cette liste valable jusqu'à fin avril 1994 peut être obtenue en écrivant au Ministère de la Jeunesse et des Sports ou à la rédaction de Cinésiologie.

- Lu dans la Lettre de la Nation magazine du 29.10.93, une interview de Madame Michèle Alliot Marie, Ministre de la Jeunesse et des Sports. De cette interview, Madame Michèle Alliot Marie déclare qu'une politique du sport doit s'adresser à tous les jeunes, qu'ils soient en difficultés sociales, culturelles ou non, qu'ils vivent dans le monde rural comme dans les villes, qu'ils soient jeunes handicapés ou athlètes confirmés. Une "politique de